



La collecte mécanisée, comment ça marche ?



Un bras articulé assure la préhension d'un bac ou de deux bacs accolés. Il est important de suivre les règles de positionnement des bacs.

La collecte ne s'applique pas aux déchets verts ni aux encombrants



Le bras est téléguidé depuis la cabine par le chauffeur du véhicule.



Durant les premières collectes, un équipier de collecte s'assure du bon positionnement des bacs.



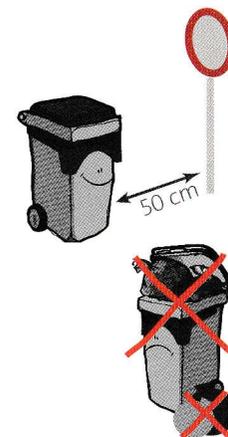
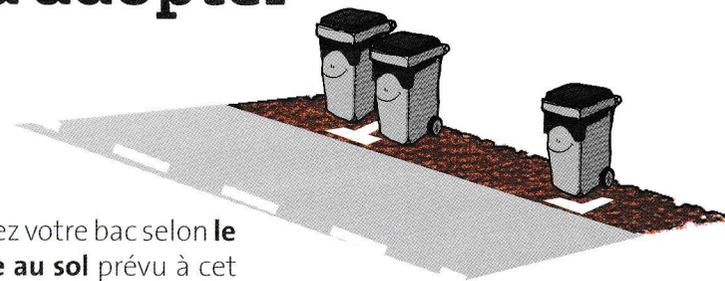
Il pourra vous assister dans la compréhension des refus de collecte et dans l'application des consignes.

3 gestes simples à adopter

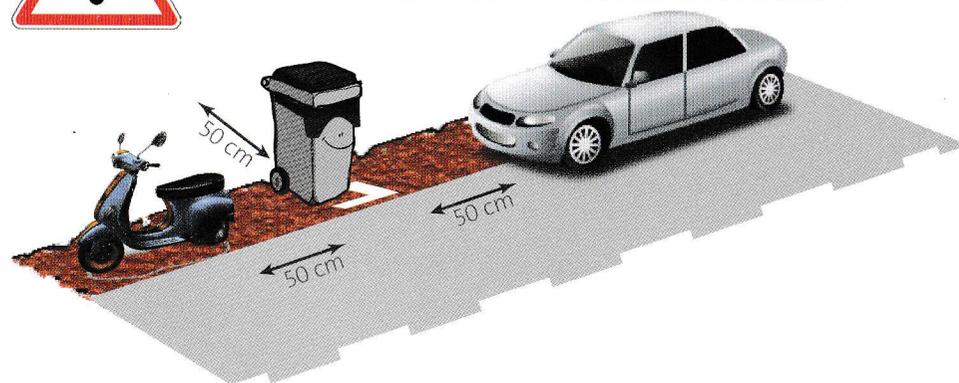
1 Positionnez votre bac selon le **marquage au sol** prévu à cet effet. Placez le en parallèle à la chaussée, la **poignée tournée vers l'habitation**.

2 Éloignez votre bac de tout obstacle.

3 Mettez les déchets dans les bacs. Ne laissez pas de déchets à côté, ni déborder de votre bac.



Attention,
veillez à laisser libre l'accès aux bacs !



Vous disposez maintenant d'un bac gris pour les ordures ménagères résiduelles et d'un bac jaune pour les emballages et papiers.

Les bacs sont affectés à votre logement et restent la propriété de la CCPV. Ils vous sont confiés dans le cadre du service de collecte, vous en assurez l'entretien et signalez à la CCPV toute détérioration ou perte.

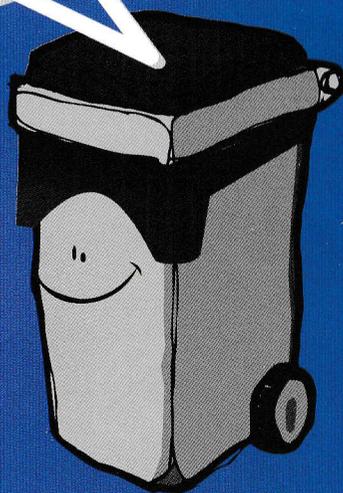
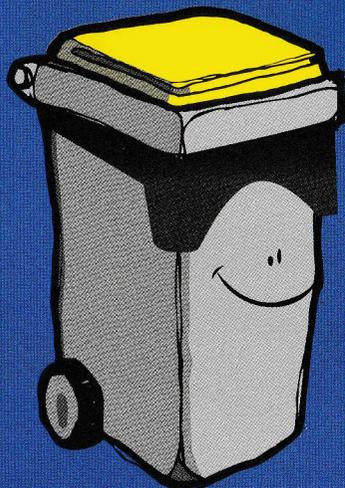
Vos anciens bacs roulants d'ordures ménagères peuvent être conservés pour la collecte des déchets verts.

→ *N'hésitez pas à consulter le règlement de collecte pour plus d'informations.*

ATTENTION !

Au démarrage du nouveau service le lundi 4 juin 2018, un nouveau calendrier de collecte entre en vigueur.

A compter de cette date, la collecte sera à 100% mécanisée. Seuls les nouveaux bacs seront collectés, si présentés selon les consignes.



Communauté de Communes du Pays de Valois
62 rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois
environnement@cc-paysdevalois.fr
03 44 88 30 91
www.cc-paysdevalois.fr



Collecte mécanisée
Une collecte plus sûre,
grâce à votre collaboration

© VEOLIA - Recyclage & Valorisation des déchets - Région Nord Normandie - février 2018



un service opéré par  VEOLIA